



[communiqué de presse de Patrice MARTIN-LALANDE]

L'Assemblée nationale n'est pas une zone de sous-dignité républicaine !

"Ce serait un abaissement insupportable et suicidaire de l'Assemblée nationale qu'un député qui n'est pas digne de siéger au Gouvernement reste digne de siéger à l'Assemblée !

Non, l'Assemblée n'est pas une zone de sous-dignité républicaine !

La République exemplaire exige au moins 3 choses :

1. Connaître pourquoi une faute aussi grave peut rester cachée si longtemps et corriger cette terrible lacune.
2. Refuser de siéger à côté de quelqu'un qui déshonore l'Assemblée nationale et salit dans l'opinion publique tous ses collègues députés. Siéger aux côtés de M. THEVENOUD, c'est accepter que l'Assemblée soit une zone d'exigence républicaine de second rang ! C'est abaisser et insulter l'Assemblée toute entière ! M. THEVENOUD nous a tous salis : il doit démissionner.
3. Compléter les règles existant pour permettre à la Justice, au Conseil Constitutionnel avec les autorités indépendantes de contrôle, ou à l'Assemblée elle-même, de mettre fin sans délai au mandat d'un député qui commet une telle faute.

Il ne faut pas ajouter une crise morale aux crises politique, économique et sociale qui mettent comme jamais en péril la France et au désespoir les Français."

Patrice Martin-Lalande

Député de Loir-et-Cher